MOBILISER LES UNIVERSITÉS POUR DÉFENDRE L'AVENIR DE L'EUROPE

Dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes, les élections européennes du 9 juin 2024 revêtent une importance cruciale pour l’avenir de l’Union européenne et la préservation des valeurs démocratiques et de l’État de droit. Ces principes s’incarnent dans le projet d’espace européen de la recherche et de l’enseignement supérieur, nécessaire pour garantir une Europe plus unie, plus innovante et plus attractive sur la scène internationale.

Communiqué de presse de France Universités, le rassemblement des dirigeants des universités et établissements d’enseignement supérieur et de recherche

France Universités soutient pleinement l’affirmation selon laquelle l’éducation et la formation contribuent « à l’avenir de nos démocraties et de l’UE, en façonnant des citoyens actifs, engagés et créatifs, conscients des valeurs qu’ils partagent et capables d’améliorer leur cadre de vie. L’ensemble de valeurs européennes communes mises en avant par l’éducation et la formation est à l’origine du statut socio-économique dont jouit l’UE à l’échelle mondiale et le rend possible. » (Conseil de l’UE).

Aujourd’hui encore, l’Université incarne un modèle unique d’institution capable de faire dialoguer collégialement des communautés diverses (étudiante, académique et administrative) ; de faire converger, au sein d’un même continuum, recherche, innovation et formation ; de promouvoir la coopération entre établissements situés sur des territoires différents et parfois éloignés, que ce soit à l’échelle territoriale, nationale, européenne ou internationale ; et corrélativement, d’organiser la circulation de groupes d’étudiants ou d’enseignants-chercheurs à des échelles variées.

L’initiative universités européennes, lancée en 2018 par la Commission européenne, en apporte une preuve éclatante. Elle favorise la mobilité des étudiants et des enseignants-

chercheurs en Europe, et, partant, contribue à enrichir leurs compétences. Elle permet également de relever le défi des transitions par la mise en oeuvre de diplômes transnationaux, et de collaborer avec les meilleurs chercheurs dans le monde sur des thématiques critiques pour l'Union, tout en renforçant la coopération avec les acteurs de la sphère socio-économique dans les territoires.

France Universités s'engage fermement à défendre les acquis et l'intégrité du projet européen. Elle continuera de défendre la liberté académique propre aux enseignants-chercheurs et la liberté d'expression nécessaire aux débats au sein de toute communauté universitaire.

Renforcer le modèle européen de la citoyenneté

- Garantir la libre circulation de tous les étudiants accueillis au sein de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur ;
- Augmenter l'ouverture du programme Erasmus + à des populations étudiantes qui souffrent de discriminations, économiquement défavorisées ou en situation de handicap ;
- Faire des campus universitaires en Europe des démonstrateurs exemplaires de la transition écologique ;
- Intégrer la reconnaissance de l'engagement étudiant dans les critères du diplôme européen par l'octroi systématique de crédits ECTS et par la création d'un « Statut Étudiant Engagé » ;
- Mettre en place un mécanisme européen de protection de la liberté académique, autrement dit la liberté de recherche et d'enseignement ;
- Consulter l'association des universités européennes (EUA) sur toute loi européenne relative à l'action du secteur (pacte migratoire, règlement sur le numérique…) ;
- Lutter contre la sous-représentation des femmes dans les disciplines de Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques ;
- Élaborer à destination des lycées un programme sur l'histoire de l'Europe et les avancées de la science européenne.

Décloisonner la recherche et la formation au service des compétences

- Doubler le budget du prochain programme de recherche et d'innovation de l'UE (2028-2034) pour atteindre les objectifs des transitions ;

- Intégrer les compétences et l’emploi au sein du prochain programme-cadre de recherche et d’innovation européen ;
- Soutenir la mobilité en Europe pour les stages, l’apprentissage et l’entrepreneuriat étudiant ;
- Intégrer les technologies numériques et l’IA dans les compétences des étudiants et des apprenants ;
- Décloisonner la recherche et la formation dans les programmes européens sur le numérique et l’environnement ;
- Renforcer la formation tout au long de la vie pour accélérer la réindustrialisation sur le sol européen.

France Universités remercie les étudiants de l’ESA (European Student Assembly) pour leur disponibilité et leurs suggestions dans l’élaboration de ces propositions.

Expérimenter de nouveaux modèles européens de la santé et de l’enseignement supérieur

- Faire converger l’organisation des études de santé en Europe, ainsi que des compétences attendues, de façon à favoriser la mobilité des étudiants ;
- Faciliter une approche européenne de la recherche clinique en faisant sauter les verrous règlementaires ;
- Créer des instituts de santé publique au sein des universités pluridisciplinaires, associant toutes les compétences médicales, notamment en sciences humaines ;
- Mettre en place dans l’ensemble des États membres une plateforme dédiée à la santé mentale des étudiants gérée par des personnels qualifiés (psychologues, travailleurs sociaux…) ;
- Créer un partenariat entre la Commission européenne et les États membres pour financer la recherche des universités européennes ;
- Atteindre une taille critique autour de thématiques scientifiques prioritaires dans les universités européennes afin de développer leur visibilité et leur attractivité internationales ;
- Expérimenter un cadre institutionnel pour les universités européennes leur permettant de délivrer de véritables diplômes ;
- Promouvoir le multilinguisme en Europe à travers les universités européennes.

www.franceuniversites.fr
23 rue Louis le Grand
75002 Paris
Contact : presidence@franceuniversites.fr

Publié le : 2024-05-22 10:18:57